

SOUS-PREFECTURE D'ARGENTEUIL

BAARCT Affaire suivie par M. AMBOUDI 01 34 23 36 26



Récépissé de Déclaration de MODIFICATION

de l'association n° W751009923

Ancienne référence de l'association :

9923

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

La Sous-Préfète d'Argenteuil

donne récépissé à Monsieur le Président d'une déclaration en date du : 26 mai 2009 faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

DIRIGEANTS, SIEGE

dans l'association dont le titre est :

FEDERATION DES MALADES ET HANDICAPES FMH

dont le nouveau siège social est situé : 17 boulevard du Général Leclerc

95100 Argenteuil

Décision(s) prise(s) le(s):

19 avril 2009

Pièces fournies :

Statuts Procès verbal

Argenteuil, le 09 juillet 2009

Pour la Sous-Préfète

Pour le Souz-Fridat, L'Adjornée du Chef de Bussau Différué

Delaura Maria

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications appointes de l'étres statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Serent punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La lot 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertée, a applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de catte le tovos gerantit un droit d'accès et de rectrication. Cettif-ci pout s'associat

95 - VAL-D'OISE

Créations

- 1003 * Déclaration à la sous-préfecture d'Argenteuil. LA FRETTE-SUR-SEINE JUDO. Objet: enseigner et promouvoir tous les aspects du judo, ju-jitsu, ainsi que toutes les disciplines prévues par la FFJDA, et également tous les autres arts martiaux. Siège social: 30, boulevard Joffre, 95220 Herblay. Date de la déclaration: 7 juillet 2009.
- 1004 * Déclaration à la sous-préfecture d'Argenteuil. SCS. Objet: acquisition, conservation et entretien de véhicules automobiles remarquables par leur âge, spécifications ou rareté. Siège social: 28, rue de Malcouture, 95100 Argenteuil. Date de la déclaration: 7 juillet 2009.
- 1005 * Déclaration à la sous-préfecture d'Argenteuil. ART IS TIC & CIES. Objet : favoriser l'accès à la culture pour tous, tant en France qu'à l'étranger, notamment: en incitant à la création artistique sous toutes ses formes dont la production, promotion et diffusion de spectacles vivants spécifiquement et d'oeuvres artistiques de toute autre forme plus généralement; en offrant, par tous supports, des espaces de réflexion, d'échanges et d'ouverture culturelle et artistique et de partage d'expériences en lien avec différents partenaires; en favorisant le développement associatif en réseaux et la participation du plus grand nombre à la production d'un évènement culturel fédérateur permettant aux citoyens de valoriser un territoire; en exerçant une activité de conseils auprès des structures à vocation culturelle qui souhaitent en bénéficier, notamment en matière de gestion, organisation et communication, établissement de programme, ou en assumant la coordination et la logistique d'un événement; en apportant, un soutien sous quelque forme que ce soit de l'action artistique, culturelle et pédagogique dans les domaines de la recherche, du développement, de l'enseignement et de la diffusion des Arts. Siège social : 7, promenade des Deux Puits, 95110 Sannois. Date de la déclaration : 9 juillet 2009.
- 1006 * Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles. LES CHEVAUX DE MARIE. Objet: permettre aux enfants et adultes atteints d'autisme ou autre TED (troubles envahissants du développement) de pratiquer l'équitation, prendre en charge l'achat et l'entretien d'au moins un cheval dressé spécifiquement. Siège social: 17, chemin des Regards, 95230 Soisy-sous-Montmorency. Courriel: rachel·lecam@aliceadsl.fr. Date de la déclaration: 10 juillet 2009.

Modifications

- 1007 * Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles. Ancien titre: ASSOCIATION ADMR DE MONTMORENCY ET ENVIRONS. Nouveau titre: ASSOCIATION ADMR DE MONTSOULT ET ENVIRONS. Siège social: Mairie, 20, rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise. Transféré; nouvelle adresse: Mairie, 21, rue de la Mairie, 95560 Montsoult. Date de la déclaration: 18 avril 2009.
- 1008 * Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles. EGLISE EVANGELIQUE DE BETHEL ASSEMBLEES DE DIEU DE FRANCE. Siège social : 11, rue Laennec, 93150 Le Blanc-Mesnil. Transféré ; nouvelle adresse : 29, avenue Georges Brassens, 95190 Goussainville. Date de la déclaration : 20 mai 2009.
- 1009 * Déclaration à la sous-préfecture d'Argenteuil. FEDE-RATION DES MALADES ET HANDICAPES FMH. Siège social : 58, rue Merlin, 75011 Paris. Transféré ; nouvelle adresse : 17, boulevard du Général Leclerc, 95100 Argenteuil. Date de la déclaration : 26 mai 2009.
- 1010 * Déclaration à la sous-préfecture d'Argenteuil. LE THEATRE D'APRES. Siège social: 62, rue Raoul Dautry, 95120 Ermont. Transféré; nouvelle adresse: 8, impasse Mozart, 95110 Sannois. Date de la déclaration: 6 juillet 2009.

971 - GUADELOUPE

Créations

1011 – * Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Martin-Saint-Barthélemy. **JEUNESSE CYCLISTE DE LA SAVANE**. *Objet*: pratique d'activités sportives et culturelles. *Siège social*: Grand case, 16, rue du cimetiere, 97150 Saint-Martin. *Date de la déclaration*: 7 juillet 2009.

972 - MARTINIQUE

Créations

- 1012 * Déclaration à la préfecture de la Martinique. ASSOCIATION CANNELLE. Objet: développement des activités culturelles, apporter aide et soutien aux familles. Siège social: 37, rue Buissonet Avenue Maurice Bishop, Sainte Thérese, 97200 Fort-de-France. Date de la déclaration: 8 juillet 2009.
- 1013 * Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Pierre. MEK : MOUVEMENT ESPRIT KOUD DE MAIN. Objet : répondre aux besoins relatif à l'habitat préchotain en créant des réseaux d'entraide et de solidarité entre les citoyens visant à entretenir ou réparer une demeure et ses alentours. Siège social : 25, lotissement la Charmeuse, 97250 Le Prêcheur. Date de la déclaration : 9 juillet 2009.
- 1014 * Déclaration à la préfecture de la Martinique. AMI-CALE DES ANCIENS ELUS DU LAMENTIN. Objet : organiser des échanges, des visites, des visites et des activités ludiques, organiser des séminaires et des débats à titre consultatif, l'amical pourra éclairer l'édilité lamentinoise sur certain projet conduire des actions civiques sur le territoire. Siège social : quartier Sarrault, 97232 Le Lamentin. Date de la déclaration : 15 juillet 2009.

Modifications

- 1015 * Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Pierre. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES POUR LA PROMOTION ET LA QUALITE DE VIE(C.A.P.QUA.VIE). Nouvel objet: développer, promouvoir la qualité de vie des parents, des jeunes enfants de plus de 3 ans et des personnes âgées dans le but de leur apporter notre aide en leur proposant des services à la famille dans la vie quotidienne et aussi la qualité de vie des personnes de moins de soixante ans. Siège social: 218 résidence Les Carbets de Madinina, rue du Collier chou, 97221 Le Carbet. Date de la déclaration: 2 juillet 2009.
- 1016 * Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Pierre. Ancien titre: ASSOCIATION D'LO CHO. Nouveau titre: OLYMPIQUE CLUB DU CARBET. Siège social: quartier Lajus, 97221 Le Carbet. Transféré; nouvelle adresse: Bat A Porte5, résidence Lajus, 97221 Le Carbet. Date de la déclaration: 15 juillet 2009.

973 - GUYANE

Créations

- 1017 * Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Laurent-du-Maroni. NAGE AVEC PALMES OLYMPIQUE GUYANAIS. Objet : pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement de développer et de favoriser, par tous moyens appropriés, la nage avec accessoires pratiquée en mer, piscine, lac ou eau vive. Siège social : 30, rue Montravel, 97320 Saint-Laurent-du-Maroni. Date de la déclaration : 1et juillet 2009.
- 1018 * Déclaration à la préfecture de la Guyane. CLUB SOROPTIMIST INTERNATIONAL AROUMAN DE GUYANE. Objet: promotion du statut de la femme, maintien d'un haut niveau de moralité, principe des droits de l'homme pour tous, égalité, développement et paix. Siège social: Ecole élémentaire Marie Lucette Boris, rue des Moucayas, cité Mirza, 97300 Cayenne. Date de la déclaration: 6 juillet 2009.
- 1019 * Déclaration à la préfecture de la Guyane. LES BLOUSONS NOIRS. Objet: favoriser l'entraide, le respect, la solidarité, la sécurité, la formation des usagers de deux-roues, une pratique responsable et autonome des conducteurs et le respect des autres usagers utilisant les voies, routes, chemins, circuits, sans discrimination ni distinction religieuse, sexuelle, raciale ou politique. Siège social: 27, rue Pierre Louis Chaumet, 97310 Kourou. Date de la déclaration: 9 juillet 2009.
- 1020 * Déclaration à la préfecture de la Guyane. **TERNAIRE**. *Objet*: formation dans le domaine des disciplines artistiques; les services artistiques; la promotion artistique (management et dif-